

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Détruire et tuer pour s'amuser...
Est-ce bien nécessaire ?**



CONCOURS DE DETERRAGE : UN AMUSEMENT CRUEL ET NEFASTE POUR LA FAUNE SAUVAGE

Du 25 au 28 mai prochain, l'association des amis du rallye Les Mailleries organise, avec le soutien de l'Association Des Déterreurs (ADD) et l'association Française des Equipages de Venerie Sous Terre (AFEVST), un championnat international de déterrage. Ce championnat aura lieu à Saint Bonnet Tronçais, dans l'Allier.

Il s'agit d'un concours de chiens de chasse, dont les terrains de jeu seront les milieux naturels, et les « cibles » des animaux sauvages, en particulier des renards et des blaireaux.

Le déterrage a pour principe d'acculer un animal au fond de son terrier à l'aide de chiens. Ensuite un équipage creuse à l'aide de pelles et de pioches la galerie concernée afin de pouvoir attraper l'animal à l'aide de pinces puis de le mettre à mort ou, plus rarement, le relâcher à distance de son lieu de capture. **Cela en pleine période de reproduction !** C'est la technique de chasse la plus cruelle pratiquée aujourd'hui en France. Elle est pourtant autorisée par un arrêté ministériel, y compris au mois de mai, lorsque les petits sont à peine sortis des terriers.

Pour justifier le déterrage, les chasseurs invoquent généralement la régulation de certaines espèces, en réponse aux dégâts qu'elles occasionneraient aux activités agricoles. Cet argument est contestable car les dégâts commis par le blaireau sont en réalité minimes. Le blaireau se nourrit essentiellement de vers de terre, insectes, mollusques, micro-mammifères, fruits et tubercules. Cependant, les terriers creusés dans des parcelles agricoles peuvent ponctuellement causer de réels problèmes d'éboulement. C'est dans ce cas par exemple que la délocalisation ou, éventuellement la destruction des individus concernés paraît légitime.

Dans le cas où le déterrage est pratiqué uniquement pour faire concourir les chiens et s'amuser, non seulement cette activité ne présente aucune utilité, mais elle est aussi particulièrement perturbatrice pour la faune sauvage.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signalons enfin que le blaireau, particulièrement visé dans ce sport macabre, n'est pas dans un état de conservation favorable. Dans l'Allier, les effectifs de blaireaux ne sont pas connus avec précision et le doute devrait jouer en sa faveur. Rappelons qu'il est protégé en Grande-Bretagne, Italie, Irlande, Espagne, Grèce, Belgique, Pays-Bas et au Luxembourg.

Les associations signataires de ce communiqué contestent l'organisation d'un tel événement et demandent au préfet de ne pas l'autoriser, considérant qu'il va nuire à la faune sauvage en détruisant et en perturbant un nombre important d'animaux.

L'observation des animaux sauvages dans la nature, effectuée avec discrétion et sans les gêner, est accessible à tous et fait le plaisir des observateurs : c'est une manière bien plus durable de valoriser la nature et en particulier la forêt de Tronçais, bientôt patrimoine de l'humanité.

**Nous ne pouvons pas accepter ce genre de pratique,
et encore moins qu'on en fasse un « championnat » !
un tel acharnement sur ces animaux n'est pas tolérable!**

Contacts presse :

- Romary COURTOIS, FRANE, 06 80 33 28 92
- Charles LEMARCHAND, FRANE, 06 75 56 12 23
- Virginie, Association MELES, 06.24.94.35.09

D'autres informations sur www.mammiferes.org

Associations signataires :

Action Nature, Allier Nature, Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement, Groupe Mammalogique d'Auvergne, Meles, Serre Vivante, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Pro Anima, Connaissance & Protection de la Nature du Brabant, Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères, Centre d'Hébergement et d'Etude de la Nature et de l'Environnement, Association des Naturalistes Chapellois, Ourse en Aspe, Franche-Comté Nature Environnement, Association pour la Protection des Animaux Sauvages, Alsace Nature Haut-Rhin, Nature et Humanisme, Association des repentis de la chasse, Union Française des Centres de Sauvegarde, ATHENAS-UFCS Franche-Comté-Bourgogne Est, France Nature Environnement, Organbidexka Col Libre, Réseau Education à l'Environnement 03, Ligue Française Des Droits De L'animal, Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, Ligue ROC, Les Verts Allier écologie, One Voice, Société Nationale de Protection de la Nature, Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine.